

# ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

## STAGES D'AGRÉMENT DES INTERVENANTS EXTÉRIEURS BÉNÉVOLES

### ACTIVITÉS À ENCADREMENT RENFORCÉ

## Déroulement

Stages d'une durée de 2 à 3 heures comprenant un temps d'information, un temps d'évaluation et pour certaines activités un temps de pratique et de formation.

## Contenus

### A - INFORMATION

#### 1. Les activités à encadrement renforcé

- Référence : le livret départemental « Organiser les sorties, janvier 2005 »

#### 2. Les Intervenants Bénévoles

##### ▪ Définition

Peut être agréé tout adulte majeur, responsable et bénévole, titulaire d'une assurance responsabilité civile.

##### ▪ Rôle

Participer à l'encadrement d'une activité physique dans le cadre d'un projet pédagogique élaboré par les enseignants d'école.

#### 3. Procédure d'agrément d'un INTERVENANT EXTÉRIEUR BÉNÉVOLE en E.P.S.

- Demande d'agrément de l'intervenant présentée par le directeur d'école.
- Participation obligatoire à un stage pour la vérification de qualification.
- Décision de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale par délégation du Directeur Académique des Services de L'Éducation Nationale.
- La liste des bénévoles ayant participé au stage est communiquée au secrétariat de la circonscription concernée qui, après signature de l'I.E.N, la transmettra aux directeurs d'école concernés.
- Celui-ci se chargera de l'information aux personnes concernées.
- Les demandes d'agrément signées seront archivées au bureau de la circonscription concernée.

#### **4. Validité de l'agrément**

- Agrément accordé pour 3 ans dans le département de la Sarthe, mais pouvant être retiré à tout moment.
- Renouvellement possible sur demande du directeur d'école.
- Agrément accordé pour l'encadrement de l'activité concernée. Cet agrément peut être limité à un site et/ou une organisation pédagogique particulière.

#### **5. Cadre d'intervention**

##### **Les rôles**

##### ▪ L'équipe pédagogique

- ↷ L'initiative de l'activité appartient à l'équipe pédagogique. L'enseignant conçoit le module d'apprentissage.
- ↷ L'activité est intégrée au projet d'école et de la classe, elle est donc obligatoire pour tous les élèves.
- ↷ L'enseignant a la maîtrise totale de l'organisation et de l'animation de l'activité :
  - Organisation pédagogique, préparation des séances
  - Information aux intervenants extérieurs sur leur rôle
  - Présence effective
  - Autorité auprès de l'intervenant extérieur bénévole.

##### ▪ L'intervenant bénévole agréé

- ↷ Aide à la pratique de l'activité. Permet le respect du taux d'encadrement.
- ↷ Fait appliquer les consignes de l'enseignant sans intervention dans les choix pédagogiques (la responsabilité de l'intervenant est engagée à ce niveau).
- ↷ Assure une sécurité permanente, active et passive.

##### **Les responsabilités de chacun**

##### ▪ L'enseignant

- ↷ A la responsabilité pédagogique et organisationnelle des élèves de la classe (Rappel de la loi du 5 avril 1937).

##### ▪ L'intervenant bénévole agréé

- ↷ Est sous l'autorité pédagogique de l'enseignant.
- ↷ Engage sa responsabilité s'il commet une faute à l'origine d'un dommage causé ou subi par un élève.

## Recommandations

- ↗ Veiller à ce que l'encadrement ne soit pas trop important, notamment lorsqu'il inclut des non-professionnels (risque de dilution de la responsabilité).
- ↗ Sur une unité d'apprentissages, privilégier, dans la mesure du possible, les intervenants réguliers (meilleure connaissance de l'activité et des élèves) plutôt que des intervenants ponctuels.

### B - TEMPS DE PRATIQUE / FORMATION

- Pour certaines activités, des ateliers de pratique peuvent être mis en place pour préparer les tests.
- Distribution d'un document récapitulatif de comportements et d'attitudes attendus de la part d'un intervenant extérieur bénévole (pages 5, 7, 9, 11).

### C - ÉVALUATION

- Tests de vérification de compétences dans l'activité concernée (p 6, 8, 10, 12).

## ACTIVITÉS AQUATIQUES

### COMPOTEMENTS ET ATTITUDES ATTENDUS D'UN INTERVENANT EXTÉRIEUR

Vous avez été agréé(e). Cela signifie que l'Éducation Nationale reconnaît votre aptitude à collaborer à l'enseignement de la natation à l'école.

Intervenir auprès d'un groupe en natation implique un engagement réel de votre part.

	Sur l'activité	Après des élèves
SÉCURITÉ	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Connaître les points sensibles de l'aménagement : départ et arrivée toboggan, saut du bord, passage sur tapis près du bord, arrivée ou passage dans cerceau...</li> <li>▪ Compter les élèves, avant, pendant et à la fin de la séance.</li> <li>▪ Adapter sa position pour avoir toujours l'ensemble des élèves sous les yeux.</li> <li>▪ Si un enfant doit quitter le groupe (toilettes, fatigue, froid...), le confier à un autre adulte.</li> <li>▪ En cas d'accident, alerter immédiatement le BEESAN ou le MNS de surveillance.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Éviter les sauts sur le matériel au bord des parois (glissade et chute).</li> <li>▪ Ne pas mettre trop d'enfants sur les lignes d'eau.</li> <li>▪ Faire respecter les règles de sécurité (on ne court pas, on ne pousse pas, on respecte les consignes données, on ne plonge pas dans le petit bain...).</li> <li>▪ Ne pas laisser un enfant aller seul chercher du matériel.</li> </ul>
APPRENTISSAGES	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Respecter les consignes et les recommandations données par l'enseignant (ou le MNS).</li> <li>▪ Faire fonctionner les situations prévues par l'enseignant. Proposer les variantes prévues par l'enseignant.</li> <li>▪ Faire en sorte que le temps d'activité soit important.</li> <li>▪ Être attentif aux progrès et / ou aux difficultés de chaque élève.</li> <li>▪ Ne pas obliger mais encourager.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ne pas régler les problèmes à leur place, suggérer des pistes.</li> <li>▪ Éviter de prendre trop souvent la main, ou de les porter. Ne pas les surprotéger.</li> <li>▪ Les sécuriser : permettre l'utilisation d'un flotteur supplémentaire.</li> <li>▪ Les inciter à aller plus loin. Ne pas freiner leurs réponses tant que la sécurité est maîtrisée</li> <li>▪ Les laisser parler, s'exprimer, verbaliser leurs actions.</li> <li>▪ Positiver les situations.</li> <li>▪ Respecter le rythme de chaque enfant.</li> <li>▪ Ne pas les forcer. Les rassurer.</li> <li>▪ Éviter les petits gestes parasites : se boucher le nez, s'essuyer les yeux rapidement...</li> <li>▪ Ne pas communiquer votre angoisse.</li> <li>▪ Éviter les paroles parasites : tu ne vas pas te noyer, ferme tes yeux, bouche-toi le nez...</li> </ul>
DISPONIBILITÉ	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Veiller le plus possible à la régularité de votre participation.</li> <li>▪ Prévoir du temps pour discuter avec l'enseignant au sujet des séances.</li> <li>▪ Aider si nécessaire, à la mise en place et au rangement du matériel.</li> </ul>	

**FICHE ÉVALUATION**  
**AGRÉMENT INTERVENANTS EXTÉRIEURS BÉNÉVOLES**  
**Activité Aquatique**

<b>École :</b>	<b>Lieu :</b>
<b>NOM Prénom :</b>	<b>Date :</b>

Être capable de :

	Oui	Non
Sauter ou plonger sans crainte dans le grand bain et se laisser remonter passivement sans reprise d'appui.		
Surnager en position verticale pendant 30 secondes.		
Nager 25 mètres.		
Rester immobile 5 secondes sur le ventre (faire l'étoile de mer).		
Rester immobile 5 secondes sur le dos (faire la planche).		
Montrer sa capacité à aller chercher un objet immergé à 2m maximum de profondeur sans crainte en plongeon canard ou en descendant le long d'une perche.		

Observations éventuelles du responsable de stage :

## ACTIVITÉ BICYCLETTE SUR ROUTE

### COMPORTEMENTS ET ATTITUDES ATTENDUS D'UN INTERVENANT EXTÉRIEUR

Vous avez été agréé(e), Cela signifie que l'Éducation Nationale reconnaît votre aptitude à collaborer à l'enseignement de la bicyclette à l'école.

Intervenir auprès d'un groupe en sortie à bicyclette implique un engagement réel de votre part.

	Sur l'activité	Auprès des élèves
<b>SÉCURITÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Connaître l'itinéraire, les difficultés (carrefours, montées, descentes...), les points de regroupement. Le reconnaître, si possible, peu de temps avant la sortie.</li> <li>▪ Vérifier régulièrement la composition de son groupe (après phase de regroupement notamment).</li> <li>▪ Adapter sa position dans le groupe en fonction des risques encourus (plutôt vers l'arrière avec possibilité de remonter à l'avant du groupe à l'approche d'une difficulté).</li> <li>▪ Anticiper les risques à venir.</li> <li>▪ Favoriser la circulation des autres usagers de la route.</li>   <li>▪ En cas d'arrêt nécessaire, choisir un lieu sécurisé (entrée de chemin, de cour, parking ...).</li> <li>▪ En cas d'accident, respecter les règles de base de secourisme : protéger, alerter, secourir.</li> <li>▪ Connaître les numéros de téléphone d'urgence, de l'école, du responsable de l'activité, disposer d'une trousse de secours et d'un nécessaire de réparation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vérifier les bicyclettes et participer aux derniers réglages avant la sortie.</li> <li>▪ Vérifier la tenue vestimentaire (lacets, cordons ...).</li> <li>▪ Porter un casque et s'assurer que chaque cycliste en porte un en permanence, convenablement ajusté.</li>   <li>▪ Faire respecter les règles du code de la route.</li> <li>▪ Faire respecter, entre les groupes, une distance permettant le dépassement par un véhicule.</li> <li>▪ Anticiper et signaler au groupe un danger éventuel (intersection, véhicule à l'arrière ...).</li>   <li>▪ En cas d'immobilisation prolongée d'un élève (panne, accident ...), confier les autres élèves à un autre intervenant qui les mettra en sécurité dès que possible.</li> <li>▪ Ne jamais transporter un élève dans un véhicule personnel.</li> </ul>
<b>APPRENTISSAGES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faire fonctionner les situations prévues par l'enseignant : respecter les consignes et les recommandations.</li> <li>▪ Favoriser le développement de l'autonomie des élèves sans les mettre en danger (ex: traverser un carrefour en autonomie ; contrôler, si besoin, cette traversée en posant la main sur la roue arrière du vélo).</li> <li>▪ Veiller à la bonne circulation de l'information à tous les éléments du groupe (le cycliste placé à une extrémité du groupe doit signaler la présence ou l'approche d'un danger).</li> <li>▪ Vérifier la bonne organisation du groupe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Transmettre les informations, les consignes de façon audible et compréhensible.</li> <li>▪ Être attentif aux signes de fatigue de chaque élève.</li> <li>▪ Encourager les élèves en difficulté.</li> <li>▪ Insister pour que chacun respecte le rythme des autres membres du groupe.</li> <li>▪ Inciter à choisir un développement adapté, à utiliser les deux freins ...</li> </ul>
<b>DISPONIBILITÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sur un cycle d'apprentissage, veiller le plus possible à la régularité de votre participation.</li> <li>▪ Prévoir du temps pour s'informer auprès de l'enseignant des conditions de fonctionnement de l'activité.</li> </ul>	

<p><b>FICHE ÉVALUATION</b>  <b>AGRÉMENT INTERVENANTS EXTÉRIEURS BÉNÉVOLES</b>  <b>Activité Bicyclette</b></p>
---

<b>École :</b>	<b>Lieu :</b>
<b>NOM Prénom :</b>	<b>Date :</b>

**Être capable de :**

	Oui	Non
S'équiper d'un casque.		
Vérifier sa bicyclette : Hauteur de selle, équipement de sécurité : freins, blocage des roues,...		
Réaliser un parcours de maniabilité comportant au moins un déplacement dans un couloir, un slalom, un lâcher de guidon (une main), une prise d'information du regard vers l'arrière, un arrêt précis.		
Remonter une file de cyclistes.		
Gérer un groupe sur un trajet comportant quelques difficultés.		
Être capable de parcourir une distance minimum de 10 kilomètres.		

Observations éventuelles du responsable de stage :



## ACTIVITÉ ESCALADE

### COMPORTEMENTS ET ATTITUDES ATTENDUS D'UN INTERVENANT EXTÉRIEUR

Vous avez été agréé(e). Cela signifie que l'Éducation Nationale reconnaît votre aptitude à collaborer à l'enseignement de l'escalade à l'école.

Intervenir auprès d'un groupe en escalade implique un engagement réel de votre part.

	Sur l'activité	Auprès des élèves
<b>SÉCURITÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'informer auprès de l'enseignant des conditions sécuritaires de déroulement de l'activité.</li> <li>▪ Adapter une position permettant une surveillance visuelle de toutes les cordées qui relèvent de votre responsabilité.</li> <li>▪ Interrompre l'activité dès que les conditions sécuritaires ne sont plus adaptées (pluie, chahut, encordement incertain...).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vérifier l'équipement vestimentaire (vêtements trop amples, foulards ou cordons, cheveux longs non attachés...).</li> <li>▪ Vérifier avant chaque ascension l'encordement du grimpeur et de l'assureur : fixation du baudrier, nœuds d'encordement, fermeture mousqueton à vis, passage de corde dans le descendeur ou tube.</li> <li>▪ Gérer le bon fonctionnement des cordées relevant de votre responsabilité : vigilance de l'assureur, tension de la corde, rôle effectif du contre-assureur.</li> <li>▪ Veiller au bon usage du matériel (ne pas utiliser les équipements métalliques comme prises, ne pas piétiner les cordes).</li> <li>▪ Veiller au bon déroulement de l'activité dans des conditions de sérénité.</li> </ul>
<b>APPRENTISSAGES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Respecter les consignes et les recommandations données par l'enseignant.</li> <li>▪ Faire fonctionner les situations prévues par l'enseignant : respecter l'organisation pédagogique, proposer les variantes.</li> <li>▪ Veiller à la bonne circulation des informations entre les membres d'une même « cordée ».</li> <li>▪ Ne pas obliger mais encourager.</li> <li>▪ Être attentif aux progrès et/ou aux difficultés de chaque élève.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Être attentif aux signes de fatigue des élèves.</li> <li>▪ Encourager, rassurer les élèves en difficulté. Les inciter à aller plus haut.</li> <li>▪ Indication de prises possibles, de choix de prises...</li> <li>▪ Éviter les paroles parasites : « Tu ne vas pas tomber... ».</li> </ul>
<b>DISPONIBILITÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sur un cycle d'apprentissage, veiller le plus possible à la régularité de votre participation.</li> <li>▪ Prévoir du temps pour s'informer auprès de l'enseignant des conditions de fonctionnement de l'activité.</li> <li>▪ Aider à la mise en place et au rangement du matériel : savoir installer et désinstaller les cordes, lover les cordes.</li> </ul>	

**FICHE ÉVALUATION**  
**AGRÉMENT INTERVENANTS EXTÉRIEURS BÉNÉVOLES**  
**Activité Escalade**

<b>École :</b>	<b>Lieu :</b>
<b>NOM Prénom :</b>	<b>Date :</b>

Être capable de :

	Oui	Non
S'équiper d'un baudrier (réglages de taille, retour de sangle...)		
S'encorder pour grimper (passage de corde, nœud...).		
Installer sa corde pour assurer (passage de corde, descendeur ou tube, mousqueton à vis...).		
Assurer le grimpeur.		
Déceler une anomalie dans la mise en place d'un atelier (encordement, assurage...).		
Déceler une anomalie dans la gestion de l'atelier (manque de vigilance, chahut, assurage trop « mou » ou trop « dur »).		
Assumer les 3 rôles : grimpeur (hauteur minimale de 3 m.), assureur, contre-assureur.		
Installer et désinstaller le matériel : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Installation et désinstallation des cordes et des cordelettes</li> <li>▪ Lovage des cordes</li> <li>▪ Rangement du matériel.</li> </ul>		

Observations éventuelles du responsable de stage :

## ACTIVITÉS NAUTIQUES

### COMPORTEMENTS ET ATTITUDES ATTENDUS D'UN INTERVENANT EXTÉRIEUR

Vous avez été agréé(e). Cela signifie que l'Éducation Nationale reconnaît votre aptitude à collaborer à l'enseignement des activités nautiques à l'école.

Intervenir auprès d'un groupe en activités nautiques implique un engagement réel de votre part.

	Sur l'activité	Auprès des élèves
SÉCURITÉ	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'informer du déroulement de l'activité (itinéraire, les points de regroupement...).</li> <li>▪ S'informer auprès de l'enseignant des conditions sécuritaires de déroulement de l'activité (conduites à tenir en cas de dessalage : récupération des élèves, puis du matériel).</li> <li>▪ Adapter une position permettant une surveillance visuelle de toutes les embarcations qui relèvent de votre responsabilité.</li> <li>▪ Vérifier la conformité des embarcations (caissons de flottabilité, anneaux de bosse).</li> <li>▪ S'équiper d'une pagaie supplémentaire (et éventuellement d'une longe).</li> <li>▪ Informer rapidement le responsable de l'activité en cas de problèmes.</li> <li>▪ Interrompre l'activité dès que les conditions sécuritaires ne sont plus adaptées (orage, vent...).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Informer les élèves des conduites à tenir en cas de dessalage (s'accrocher à l'embarcation...).</li> <li>▪ Vérifier l'équipement vestimentaire (chaussures fermées, lunettes attachées).</li> <li>▪ S'assurer que les élèves portent en permanence un gilet de sauvetage correctement fixé.</li> <li>▪ Contrôler la taille de la pagaie.</li> </ul>
APPRENTISSAGES	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Respecter les consignes et les recommandations données par l'enseignant.</li> <li>▪ Faire fonctionner les situations prévues par l'enseignant : respecter l'organisation pédagogique, proposer les variantes.</li> <li>▪ Veiller à la bonne circulation des informations entre les embarcations.</li> <li>▪ Être attentif aux progrès et/ou aux difficultés de chaque élève.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Transmettre les informations, les consignes de façon audible et compréhensible.</li> <li>▪ Prévoir des regroupements pour favoriser la passation de ces consignes.</li> <li>▪ Gérer le bon fonctionnement du groupe (intervalles à respecter, ordre de placement des équipages).</li> <li>▪ Être attentif aux signes de fatigue des élèves.</li> <li>▪ Encourager, rassurer les élèves en difficulté.</li> <li>▪ Insister sur les « fondamentaux » de l'activité (tenue de la pagaie, qualité de propulsion et de direction...).</li> <li>▪ Insister sur la nécessité de l'entente entre les équipiers.</li> </ul>
DISPONIBILITÉ	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sur un cycle d'apprentissage, veiller le plus possible à la régularité de votre participation.</li> <li>▪ Prévoir du temps pour s'informer auprès de l'enseignant des conditions de fonctionnement de l'activité. Aider à la mise en place et au rangement du matériel (embarcations, pagaies, gilets...).</li> </ul>	

**FICHE ÉVALUATION**  
**AGRÉMENT INTERVENANTS EXTÉRIEURS BÉNÉVOLES**  
**Activités nautiques**

<b>École :</b>	<b>Lieu :</b>
<b>NOM Prénom :</b>	<b>Date :</b>

Être capable de :

	Oui	Non
Nager 50 mètres (Brevet de natation de 50 mètres ou attestation sur l'honneur).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S'équiper d'un gilet, d'une pagaie. Vérifier son embarcation (caissons de flottabilité, anneaux de bosse...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Embarquer, débarquer.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser un parcours de maniabilité avec une embarcation de sécurité (canoë déponté ou kayak) comprenant un slalom 4 bouées « aller/retour » avec une immobilisation obligatoire sur une bouée désignée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rejoindre rapidement une bouée lestée (10 Kg environ) et la remonter dans l'embarcation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Observations éventuelles du responsable de stage :

**ANNÉE SCOLAIRE** : .....

**DEMANDE D'AGRÉMENT POUR UN INTERVENANT EXTÉRIEUR BÉNÉVOLE EN EPS**

- Première demande  
 Demande de renouvellement date et lieu du précédent agrément : .....

Date et lieu de l'agrément

<b>Circonscription</b>		
<b>École</b>	<b>Nom de l'école</b>	
	<b>Nom du directeur</b>	
	<b>Commune</b>	

**Domaine d'activité :**

- |  |                                      |
|--|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Natation scolaire | <input type="checkbox"/> Voile       |
| <input type="checkbox"/> Escalade          | <input type="checkbox"/> Canoë/kayak |
| <input type="checkbox"/> Activité vélo     | <input type="checkbox"/> Autre       |

Intervenant																									
Informations indispensables pour la vérification FIJAISV	<table border="1"> <tr> <td><b>NOM – Prénom</b></td> <td><input type="checkbox"/> Madame</td> <td><input type="checkbox"/> Monsieur</td> </tr> <tr> <td><b>NOM de jeune fille</b></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td><b>Date de naissance</b></td> <td colspan="2"><b>Ville de Naissance</b></td> </tr> <tr> <td><b>Nationalité</b></td> <td colspan="2"><b>Numéro de département de naissance</b></td> </tr> <tr> <td><b>Adresse complète</b></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td><b>Téléphone/courriel</b></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td><b>Nom de l'assurance responsabilité civile</b></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td><b>Diplôme sportif dans l'activité</b></td> <td colspan="2"></td> </tr> </table>	<b>NOM – Prénom</b>	<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur	<b>NOM de jeune fille</b>			<b>Date de naissance</b>	<b>Ville de Naissance</b>		<b>Nationalité</b>	<b>Numéro de département de naissance</b>		<b>Adresse complète</b>			<b>Téléphone/courriel</b>			<b>Nom de l'assurance responsabilité civile</b>			<b>Diplôme sportif dans l'activité</b>		
	<b>NOM – Prénom</b>	<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur																						
	<b>NOM de jeune fille</b>																								
	<b>Date de naissance</b>	<b>Ville de Naissance</b>																							
	<b>Nationalité</b>	<b>Numéro de département de naissance</b>																							
	<b>Adresse complète</b>																								
<b>Téléphone/courriel</b>																									
<b>Nom de l'assurance responsabilité civile</b>																									
<b>Diplôme sportif dans l'activité</b>																									

Je m'engage à inscrire mon intervention, qui devra avoir reçu l'autorisation du directeur de l'école, dans le cadre du projet pédagogique et du règlement intérieur de l'école.

Je suis informé(e) que ma demande d'agrément ne pourra être validée qu'après la vérification de mon honorabilité par consultation du FIJAISV (Fichier Judiciaire Automatisé des Auteurs d'Infractions Sexuelles et Violentes - circulaire n°2017-116 du 6 octobre 2017).

Je certifie sur l'honneur n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation relative à une infraction sexuelle ou violente.

A..... le ..... Signature de l'intervenant

Décision de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale	
<input type="checkbox"/> Agrément accordé	A....., le.....
<input type="checkbox"/> Agrément refusé	Signature de l'IEN

L'agrément est valable 1 an en Sarthe et peut être renouvelé pendant 5 ans à la demande du directeur et sous réserve de la vérification annuelle de l'honorabilité de l'intervenant.